



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 17 janvier 2026 à Lyon à 9h30

Président de séance : Pascal PARENT.

Présents : Lilian JURY, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Anthony ARCHIMBAUD, Estelle BATTAGLINI, Patrick BELISSANT, Henri BOURGOGNON, Marion CHABAL, Thierry CHARBONNEL, Nicole CONSTANCIAS, Thierry DELOLME, Elodie DIASPARRA, Laurent DUPERRON, Stéphanie GILLY, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Laurent LERAT, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Catherine MARC, Stéphanie PERENNOU, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Stéphanie POUZOLS, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT et Bernard VELLUT.

Excusés : Coralie BAYARD, Isabelle BLANCHET-VOYET, Dominique DRESCOT, Martine GRANOTIER, Roland LOUBEYRE, Arsène MEYER, Jean-François VALLET et Carole VINIT.

Assistent : Pierre BERTHAUD, Jean-Yves COQUELLE (représentant M. VALLET), Méline COQUET, Bernard COURRIER (représentant M. MEYER), Richard DEFAY, Wilfried BIEN et Eddy ROSIER.

En préambule, Pascal PARENT renouvelle de vive voix ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année à l'ensemble des membres du Conseil de Ligue et à tout le football régional.

Il fait part ensuite des remerciements reçus des familles SAUZET et DI IORIO pour les témoignages de sympathie exprimés à l'occasion des décès qui les ont endeuillées.

Il souhaite ensuite un prompt rétablissement à Momo BOUGUERRA.

Pour terminer ce propos liminaire, il tient à féliciter les clubs de la LAuRAFoot encore en lice dans les différentes Coupes de France et nationales (liste des clubs dans la rubrique « Compétitions / Coupes »). Il salue aussi les beaux parcours de Hauts Lyonnais et du Puy Foot 43 Auvergne en Coupe de France Masculine.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ Point Licences 2025/2026.

Richard DEFAY fait le point sur les licences délivrées. Au 15 janvier 2026, 269 229 licences ont été délivrées par rapport à 277 332 la saison dernière au 15/01/2025, soit une évolution de - 2,92 % de date à date.

Détail par catégorie de licences :

- Libre masculin : - 3,78 %
- Libre féminine : - 5,99 %
- Dirigeants / Volontaires : + 1,43 %
- Libres U6 à U13 : - 7,81 %
- Libres U14 à U19 : + 1,05 %
- Futsal : - 11,64 %
- Libres Féminines U6F à U18F : - 8,53 %
- Seniors Féminines libres : - 0,30 %
- Seniors Masculins libres : - 1,45 %
- Arbitres : +3,04 % (2 945 arbitres).

Concernant l'évolution dans les ligues de la métropole, l'ensemble de ces dernières voient leur nombre de licences délivrées baisser par rapport à la saison dernière. Cela va de -0,8 % en Bretagne à -4 % pour les ligues du Centre Val de Loire, Occitanie et Méditerranée.

Concernant les districts de la ligue, nous observons la même tendance que pour les ligues : de -1,81 % dans le Cantal à -3,9 % en Haute Savoie Pays de Gex.

✓ Retour sur la réunion des Présidents de commission régionale du 3/12/2025.

Pascal PARENT fait le point sur ce rendez-vous régulier désormais mis en place qui permet d'échanger sur les sujets et/ou interrogations du moment.

Le trombinoscope des salariés de la ligue, souhaité par Didier ANSELME, est en cours de finalisation. Il sera diffusé dans les prochains jours.

✓ Retour sur les dernières AG d'hiver des districts.

Les dernières AG de districts ont eu lieu à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre 2026, à savoir dans les districts du Puy de Dôme et de l'Isère le 5/12, de la Loire le 28/11 et de Lyon et du Rhône le 29/11.

Les représentants de la ligue présents précisent le bon déroulement de ces dernières.

Pascal PARENT en profite pour demander les dates des AG d'été 2026 pour les districts qui l'ont déjà fixée :

Date & Lieu des AG Eté 2026				
<i>Instances</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Représentants Ligue</i>	<i>Présidents PP ou/et LJ</i>
LAuRAFoot	27 juin	Lyon		
District Ain	26 juin	Priay		
District Allier	14 juin	Dompiere-sur-Besbre		
District Cantal	13 ou 14 juin	Arpajon		
District Drôme-Ardèche	3 ou 10 septembre	CA à Valence		
District Isère	26 juin	Saint Chef		
District Haute Loire	13 juin	Yssingaux		
District de la Loire	26 juin	Saint-Jean-Bonnefonds		
District de Lyon et du Rhône	29 mai à 19h	Saint-Forgeux		
District Puy de Dôme	?			
District Haute Savoie Pays de Gex	4 juillet	Thoiry ?		
District Savoie	20 juin	Après-midi		

- ✓ Retour sur le COMEX du 12/12/2025 et l'Assemblée Fédérale du 13/12/2025.

Pascal PARENT renvoie au PV qui est paru sur Réseau Bleu pour voir les sujets évoqués lors du COMEX.

Les membres de la délégation s'accordent tous à dire que l'AF s'est bien déroulée. Peu de débats. Réponse très pertinente du Directeur Général de la FFF à une question du délégué du club national de Concarneau sur le budget.

Point très positif d'être hébergé dans le même hôtel que celui où est organisée l'AF.

- ✓ Retour sur l'AG de l'AE2F du 12/12/2025.

Pas de commentaire particulier à signaler sur cette AG qui s'est également bien déroulée. Didier ANSELME rappelle le questionnaire (observatoire social) à renvoyer avant le 21 janvier 2026.

- ✓ Retour sur l'AG de la LAuRAFoot du 20/12/2025.

Pascal PARENT dit sa satisfaction de l'organisation matérielle et du bon déroulé de cette Assemblée. Il rappelle qu'il reste une autre AG dématérialisée à programmer sur ce mandat 24/28.

La prochaine AG se déroulera à Tola Vologe en présentiel en juin 2026.

NB : l'anniversaire des « 100 ans » du district de l'Isère programmé le 9/06/26, en même temps qu'un match de l'Equipe de France Féminine à Grenoble, est à rajouter dans le calendrier des manifestations.

- ✓ Retour sur les réunions Emploi du 13 janvier 2026.

M. MALIN revient sur les sujets évoqués lors de cette réunion. Il précise que nous devrions pouvoir compter sur 14 ETP normalement en 26/27 dans le cadre du FAFA Emploi.

- ✓ Retour sur le COMEX du 15/01/2026.

Pascal PARENT évoque les points principaux traités lors de cette réunion : Antilles (mesures prises à la suite de problèmes financiers rencontrés dans des ligues), droits TV de la Coupe de France, camp de base de l'Equipe de France fixé à Boston pour la Coupe du Monde FIFA 2026, plan mixité, plan futsal (objectif de 100 000 pratiquants en 2032), projet DTN « encadrement des tous petits ». Philippe DIALLO a rappelé les priorités 2026 du mandat en cours.

La délégation du ministère des Sports a été reconduite voire élargie pour les pratiques suivantes : football, futsal, futnet, foot en marchant, Beach-Soccer, Foot 5 et E-foot.

- ✓ Visite LFA le 3 mars 2026 (Mise en place des engagements de la Conférence Nationale du Football).

La date de la réunion a été confirmée par la FFF.

La réunion se déroulera de 10h à 13h puis de 14h00 à 17h00 au siège de la Ligue, avec un déjeuner de 13h à 14h en formule rapide (buffet, cocktail déjeunatoire, ...).

Les présences requises côté territoire : Président et Président Délégué de Ligue, Président(e)s de District, Directeur(ice) de Ligue, DTR, CTRA coordonnateur.

La délégation FFF (a minima) : Claude Delforge (Président de la LFA), Sylvain Grimault (DFAT), Hubert Fournier et/ou Patrick Pion (DTN), Amel Bouzoura ou son représentant (Direction Engagement), Antony Gautier ou son représentant (Direction de l'Arbitrage), Baptiste Faroche ou son représentant (IEFF).

Les échanges devraient porter en grande partie sur les orientations post Conférence nationale du football (leviers de financement) ainsi que sur les enjeux et plans d'actions stratégiques de la FFF.

- ✓ Week-end des bénévoles à Clairefontaine des 7 et 8 mars 2026.

Lilian JURY informe les Présidents de district qu'il y aura comme la saison précédente, 2 départs : un de Lyon et un de Cournon d'Auvergne. Pour rappel, les bénévoles ne doivent pas être licenciés depuis plus de 7 ans.

La délégation sera composée de 67 membres dont 2 chefs de délégation (Catherine MARC et Carole VINIT).

- ✓ Soirée annuelle de la LAuRAFoot en mars 2026.

Pascal PARENT informe les membres du Conseil de Ligue que la soirée sera organisée le 27 mars 2026 à Vulcania.

Daniel THINLOT précise que les frais de déplacement et l'hébergement ne seront pas remboursés par la ligue. Une mise à disposition d'1 (ou 2) bus au départ de Lyon est à l'étude.

✓ Séminaire IEFF du 31 mars au 2 avril 2026 à Dol de Bretagne.

Dans le cadre de l'accompagnement des Ligues dans leur activité de formation, l'Institut Emploi Formation du Football (IEFF), avec le soutien financier de la Ligue du Football Amateur (LFA), de la Direction de l'Arbitrage (DA) et de la Direction Technique Nationale (DTN), organise un séminaire à destination des Instituts Régionaux de Formation du Football (IR2F).

Ce séminaire se tiendra du mardi 31 mars 2026 à partir de 10h au jeudi 2 avril 2026 à 12h, au Domaine des Ormes, à Dol de Bretagne.

Pascal PARENT rappelle la composition de la délégation (7 personnes maximum) :

- L' élu en charge de l'IR2F, Denis ALLARD ;
- Le directeur/responsable/référent administratif des formations, Elise PONCET ;
- Un éventuel second référent administratif des formations, Magali DOMINATI ;
- Le CTR Formation, responsable pédagogique de la formation des éducateurs, Sébastien DULAC ;
- Le référent Tout Terrain, Abtisse HARIZA ;
- Le référent Emploi, Joël MALIN ;
- Le CTR Arbitrage Formation, Wilfried BIEN.

✓ Assemblée Fédérale du 6 juin 2026 en Corse.

Pascal PARENT informe les membres de la délégation de la ligue sur le voyage envisagé avec un départ le jeudi matin et un retour le dimanche matin par avion depuis l'Aéroport Marseille Provence.

Il fait un premier tour de table pour connaître l'avis et la présence des délégués de la délégation de la ligue.

✓ 3 collègues de la FFF.

La prochaine réunion est programmée le 7 mai 2026 au siège de la FFF.

2.Approbation des Procès-Verbaux.

✓ Réunions du Conseil de Ligue du 8 novembre 2025 et du Bureau Plénier des 19 novembre et 1^{er} décembre 2025.

Ces 3 procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3.Compétitions.

✓ Point sur les Coupes 25/26.

Pierre LONGERE précise qu'à cette époque de la saison, la ligue n'est plus trop concernée par les Coupes nationales.

Il rappelle le nombre de clubs encore en lice dans ces compétitions :

- 1 seul club qualifié en 8^{es} de finale de la Coupe de France Crédit Agricole (OL)
- 2 qualifiés en 8^{es} de finale de la Coupe de France Féminine (OL & GF 38)
- 2 qualifiés en 16^{es} de finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole (OL & FC Bourgoin Jallieu)
- 3 qualifiés en 8^{es} de finale de la Coupe Nike U18F (FBBP01, Clermont Foot 63 & OL)

Le bilan de nos clubs est plutôt moyen cette saison.

Pierre LONGERE remercie les personnes présentes (dont 3 Présidents de district) au TAS des Coupes régionales jeudi 15/01 au soir à Cournon (Féminines, Futsal et Masculines).

Il informe le Conseil de Ligue de la réception de 7 candidatures à ce jour pour l'organisation des finales de Coupes M & F du 6 ou 7 juin 2026. Le choix sera effectué lors du prochain Bureau Plénier.

✓ Point sur les Championnats 25/26.

Pascal PEZAIRE fait le point sur les différents championnats régionaux et les matchs en retard (pas de retard sur la reprogrammation des rencontres).

Le premier championnat régional Futsal U18 débutera à la fin du mois de janvier 2026.

- ✓ Programmation des 2 dernières journées des championnats régionaux 25/26 (hormis Futsal déjà décidée)

Le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot souhaite valider dès ce jour, afin d'en prévenir les clubs très en amont, le principe déjà adopté les précédentes saisons de répartir les matchs entre le samedi et le dimanche (à la demande de beaucoup de clubs et pour l'équité sportive, tous les matchs de toutes les poules d'un même niveau sont programmés le même jour) pour les 2 derniers weekends des championnat, étant rappelé que les modalités concernant les championnats régionaux futsal ont déjà été validées lors du Conseil de Ligue du 08 novembre 2025.

Pour rappel, l'article 30 des RG de la LAuRAFoot dispose que « *l'engagement d'un club dans l'un des Championnats de la Ligue comporte pour lui le respect du calendrier fixé par la Commission Compétente. Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées se joueront le même jour, à la même heure.* »

Après échanges, le Conseil de Ligue **DÉCIDE** dans l'intérêt du football régional afin de sécuriser son calendrier et finaliser la fin de ses championnats 2025/2026, de programmer les deux dernières journées des compétitions régionales comme suit :

S 2 / D 3 Mai	S 9 / D 10 Mai	S 16 / D 17 Mai	S 23 / D 24 Mai	S 30 / D 31	S 6 / D 7 Juin
			S R1 S 17H00 S R2 S 17H00 S R3 D 15H00	S R1 S 17H00 S R2 S 17H00 S R3 D 15H00	
SR1 F D 15H00		S R1 F D 15H00			
	S R2 F D 15H00		S R2 F D 15H00		
FUTSAL R1 S 18H00	FUTSAL R1 D 17H00		FUTSAL R2 S 18H00	FUTSAL R2 D 17H00	
	U20 R1 D 13H00 U20 R2 S 17H00		U20 R1 D 13H00 U20 R2 S 17H00		
			U18 R1 S 17H00	U18 R1 S 17H00 U18 R2 D 13H00	U18 R2 D 13H00
U18 FUTSAL			U18 FUTSAL		
U18 R1 F D 13H00 U18 R2 F (P6) D 13H00	U18 R1 F D 13H00 U18 R2 F (P6) D 13H00		U18 R2 F (P7) D 13H00	U18 R2 F (P7) D 13H00	
				U16 R1 D 15H00 U16 R2 S 16H30	U16 R1 D 15H00 U16 R2 S 16H30
				U15/U14 R1 D 15H00 U15 R2 S 14H30	U15/U14 R1 D 15H00 U15 R2 S 14H30

Et **DEMANDE** à ses commissions régionales sportives de considérer que tous les matchs de toutes les poules d'un même niveau doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ou toute autre raison dûment motivée, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end.

- ✓ Pascal PEZAIRE : point sur les Coupes Nationales Futsal U18 G et Senior F.

Pascal PEZAIRE informe les membres du Conseil de Ligue des problèmes rencontrés pour l'organisation de la phase réservée aux équipes féminines Senior F engagées dans un championnat régional et non acceptées dans la phase de leur district. A la suite des forfaits de 2 clubs, ce tournoi Seniors Féminin est annulé. La prochaine étape sera la finale régionale composée des équipes qualifiées lors des phases départementales.

- ✓ Pascal PEZAIRE : calendrier des permanences 2nd semestre 25/26.

Pascal PEZAIRE diffuse le calendrier du second semestre de la saison 2025/2026 afin que les membres du Conseil de Ligue qui ne se sont pas encore positionnés puissent le faire.

- ✓ Opération régionale « brassards 25/26 ».

Richard DEFAY rappelle la distribution effectuée en début de saison lors des réunions de rentrée des clubs (432 brassards) et 188 donnés lors d'un rassemblement ETR pour transmission aux clubs absents à ces réunions de rentrée (un état de suivi de cette distribution est en cours de réalisation).

Des brassards complémentaires seront distribués en fonction des constats réalisés (via les officiels essentiellement).

Pierre LONGERE précise que les délégués font bien remonter l'information (non-port du brassard par les éducateurs) sur leur rapport.

La commission PMS est chargée d'assurer ce suivi et d'envoyer dans un premier temps les courriers aux clubs ne respectant pas ce dispositif. Un bilan complet sera fait en fin de saison.

✓ Opération FFF « tablettes 2026 ».

Pascal PARENT informe le Conseil de Ligue du lancement de l'opération à compter du 26 janvier 2026. Il précise que la ligue participera à hauteur de 20 € par tablette a minima (et au maximum à hauteur de 30 € en fonction du nombre total de tablettes commandées par les clubs). Pour rappel, la FFF participera à hauteur de 50 € par tablette.

Charge aux districts de communiquer directement à leurs clubs le montant de leur participation.

4. Technique.

✓ Point sur le critérium régional U13 et la question spécifique du District Drôme-Ardèche.

A la suite de la sanction disciplinaire reçue par son éducateur, et conformément au règlement de la compétition, le Conseil de Ligue de la LAuRAFoot décide de ne pas accepter le FC Montélimar en critérium régional U13 et d'accepter la proposition de l'ASF Pierrelatte pour le remplacer.

✓ Point sur le Festival Foot U13 Pitch.

Pierre BERTHAUD revient sur les travaux de l'ETR pour accentuer la connotation « engament » sur la finale régionale.

Le Conseil de Ligue valide la mise en place du challenge de l'écocitoyenneté proposé pour que chaque équipe puisse se mobiliser pour la bonne cause. A travers leurs bonnes attitudes, ces équipes peuvent tenter de faire gagner une association caritative de leur choix.

Christelle RACLET propose que ce type de challenge puisse être mis en place également dans les finales départementales lors des prochaines saisons.

✓ Projet club : point sur les webinaires territoriaux organisés par la LAuRAFoot.

Pierre BERTHAUD fait le point des dates envisagées pour ces visioconférences. Il demande aux Présidents de district pour lesquels les dates ne sont pas encore validées de revenir vers lui dès que possible afin de lancer la communication pour ces webinaires (durée de 45 minutes, de 18h30 à 19h15 normalement).

✓ Présentation du projet d'opération de recrutement de jeunes joueuses féminines (ANS 2025).

Pierre BERTHAUD présente la manifestation imaginée pour le recrutement de jeunes pratiquantes (de U13F à U18F) non licenciées dans le cadre de l'ANS 2025.

Le Conseil de Ligue valide la mise en place de l'opération présentée autour de 4 journées d'ici la fin de la saison et 1 rassemblement de masse en début de saison prochaine.

Nicole CONSTANCIAS rappelle que la commission Mixité peut être bien évidemment en support.

5. Trésorerie.

✓ Relevé n° 2.

Lilian JURY fait le point sur ce relevé. Il précise que le paiement de celui-ci doit être effectué pour le 19 janvier 2026. La liste des clubs non en règle paraîtra dans le PV du vendredi 23 janvier 2026.

✓ Transmission des comptes et bilans des districts de la saison 24/25 avant le 31/12.

Richard DEFAY fait le point sur les documents transmis par les districts.

Pascal PARENT rappelle que les comptes de résultats & bilans 24/25 ainsi que les rapports des CAC devaient être centralisés par la ligue avant d'être adressés à la FFF avant le 31 décembre 2025.

Il est demandé aux districts qui n'ont pas encore transmis leurs documents (Loire, Allier, Isère, Lyon et Rhône) de le faire au plus vite.

6. Plan d'engagement de la LAuRAFoot.

- ✓ Retour sur la réunion du 12 janvier 2026 avec les référents de district.

Chrystelle RACLET fait le point sur ce premier rassemblement. Les échanges ont été riches et le partage des bonnes pratiques a été apprécié par les participants.

Une prochaine réunion sera programmée très prochainement en fin de saison.

- ✓ Chrystelle RACLET : Intégration de Fabien CICERON au Département « Engagement ».

Le Conseil de Ligue valide la nomination de Fabien CICERON dans la commission afin de l'impliquer de plus en plus dans l'activité régionale.

7. Point Juridique.

- ✓ Protection des officiels : pauses d'apaisement (ou « temps morts ») & exclusions temporaires (ou cartons blancs).

A l'occasion de sa réunion du jour, le Conseil de Ligue est informé de l'accroissement significatif du nombre de voies de fait dont ont été victimes ses officiels lors des 2 derniers mois de l'année civile 2025 à l'occasion des compétitions régionales, qu'elles soient masculines ou féminines, jeunes ou seniors, football en extérieur ou futsal.

Il dénonce en particulier et avec la plus grande fermeté un coup à arbitre intervenu en R3 le weekend même de l'Assemblée Générale de la Ligue tenue en visioconférence le 20 décembre.

Il tient à rappeler que toute forme de violence, qu'elle soit physique ou verbale notamment à l'encontre des officiels de match est la négation même du sport en général et du football en particulier.

Il souhaite alerter solennellement les clubs que si de tels faits devaient perdurer sur la 2ème partie de saison, il ne manquera pas de prendre les mesures nécessaires visant à aggraver les sanctions disciplinaires comme cela avait été fait en avril 2022, et il est renforcé dans sa volonté d'examiner au plus vite comme annoncé aux clubs et aux districts lors de l'Assemblée Générale les dispositifs de prévention proposés par la FFF via sa Direction de l'Arbitrage (cf. Journal Foot spécial AG du 4/12/25).

PAUSES D'APAISEMENT (ou TEMPS MORTS) ET EXCLUSIONS TEMPORAIRES (ou CARTONS BLANCS)

C'est ainsi qu'à une très large majorité, le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 :

- D'instaurer dès les matches retour ou de 2ème phase de la présente saison et ce sur toute les compétitions régionales (y compris en futsal) le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts) selon le protocole qui restera annexé à la présente décision. La Commission Régionale de l'Arbitrage devra donner les consignes appropriées aux arbitres officiant sur les matches régionaux et la Commission des Délégués aux délégués missionnés sur ces mêmes matches.

- De mettre en place dès la saison 26/27 le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors futsal) selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison (*).

Il compte sur la coopération de chacun pour que les terrains de football ou de futsal retrouvent dans les meilleurs délais, avant, pendant et après les matches, le climat apaisé et convivial qui doit présider à l'ensemble des compétitions organisées sur le territoire de la LAuRAFoot.

* (Unanimité - 2 votes 'contre' (Les représentants du district de l'Isère : Hervé GIROUD-GARAMPON et Elodie DIASPARRA) et 1 abstention (Christian PERRISSIN).

Les 2 représentants des Présidents de district de Lyon et du Rhône et de Drôme-Ardèche n'ont pu participer au vote (pas de pouvoir possible) mais tout comme le district de l'Isère, ont exprimé leur désaccord sur l'exclusion temporaire à l'encontre d'un officiel d'équipe sur le banc de touche qui contraindrait le capitaine à sortir.

Thierry CHARBONNEL tout comme le Président Pascal PARENT se sont alors étonnés de ces prises de position car comment peut-on rejeter d'emblée un dispositif préconisé par la FFF et destiné à lutter contre la violence alors qu'on ne l'a même pas testé ? Dispositif qui par ailleurs a l'air de calmer certains

éducateurs en ce début d'expérimentation au regard des premiers retours reçus de districts du secteur 4 (Joël MALIN)).

✓ Dossiers « Honorabilité ».

- Pas de nouveaux dossiers depuis le dernier Conseil de Ligue.

- En revanche, deux personnes dont la prise de licence a été suspendue ont été entendues le 16 décembre 2025 en présence de Pascal PARENT, Richard DEFAY et Méline COQUET. Ils souhaitent tous les deux obtenir une licence joueur.

Accord du Conseil de Ligue pour l'un et refus pour l'autre (voir annexe confidentielle).

✓ FFF - Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 17.12.2025 - FC COURNON D'AUVERGNE - Décision.

Après avoir rappelé l'historique du dossier, Pascal PARENT et Méline COQUET commentent la décision de la commission fédérale qui donne finalement le gain du match au club du FC Cournon en R2. Il conviendra de modifier les résultats et le classement de la poule concernée.

✓ CNOSF – Demande de conciliation du club de l'AS MONTREAL LA CLUSE FOOTBALL, suite à une décision de la Commission Régionale d'Appel ayant confirmé une sanction prise par la Commission de Discipline du District de l'Ain.

Pascal PARENT se félicite de la décision du CNOSF rejetant ce recours et rappelant les pouvoirs très étendus des ligues, districts et de leurs commissions de discipline en matière de sanctions disciplinaires même en l'absence de barème aggravé publié.

8. Questions et/ou points divers.

✓ Joël MALIN concernant la commission de discipline.

Pascal PARENT explique pourquoi une demande de rapport a été demandée lors d'un fait de jeu qui aurait pu être considéré comme « minime ».

✓ Eddy ROSIER concernant les droits et les devoirs des référents arbitres des clubs.

Pascal PARENT informe les Présidents de district de l'envoi prochain du document utilisé dans le district de l'Ain sur ce sujet car il est très complet.

A la question d'un club de savoir si un référent arbitre peut accompagner l'arbitre jusque dans les vestiaires, le Conseil de Ligue est d'avis que si un délégué et/ou un observateur est désigné sur le match, la réponse est non. Dans le cas contraire, c'est à l'arbitre de décider s'il en exprime le besoin ou non, en fonction des difficultés qu'il pourrait rencontrer.

✓ Hervé GIROUD-GARAMPON :

1) Concernant la facturation électronique qui a été abordée très rapidement. Fait-on un travail commun ou si chacun fait de son côté ?

Richard DEFAY précise que la ligue travaille sur ce dossier. Il précise qu'il partagera les réflexions sur ce sujet aux districts qui le souhaiteront.

2) MAD CTD FFF : Les séminaires et visioconférences organisés pour le staff des sélections nationales ne sont pas considérés comme des MAD. Peut-on demander au COMEX de revoir cette absence de remboursement ?

La demande pourra être faite lors de la journée du 3 mars lors de la venue de la délégation de la FFF dans laquelle Hubert FOURNIER (ou Patrick PION) sera présent.

✓ Christian PERRISSIN : Pourrait-on disposer dès que possible des instructions concernant les permanences sportives et non de nous les communiquer le vendredi précédent celles-ci ? Instructions que je n'ai jamais reçues lors de ma permanence.

Richard DEFAY prend note de la demande. Cela sera fait dès que le calendrier des permanences du second semestre 25/26 sera complété.

✓ Richard DEFAY : Renouvellement opération de la Région « Permis de conduire Jeunes arbitres ».

Richard DEFAY informe le Conseil de Ligue que l'opération a été reconduite par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la saison 25/26.

Le Conseil de Ligue remercie la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place et le renouvellement de cette opération.

~~-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-~~

La séance est levée à 13h10.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE

ANNEXE :

Contrôle d'honorabilité

- Décisions à la suite des auditions du 16/12/2025 sur 2 cas traités à un précédent Conseil de Ligue.

Annexe confidentielle.